

Pays de la Loire, Vendée
Maillé
Cibule

Ferme dite Cibule (vestiges)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002703

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme

Parties constituantes non étudiées : grange, étable

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1835, C, 1002 ; 2020, C, 777 et 778

Historique

La ferme a pu être créée dès le XVIII^e siècle, au moment du dessèchement avorté des marais de Cibule et Civray. Son nom pourrait être lié à la famille Cibul, dont Me Henri Cibul, demeurant à L'Hermenault, mentionné dans un acte notarié en 1672. La ferme de Cibule apparaît en tout cas sur un plan dressé vers 1814 à l'occasion de la nouvelle tentative de dessèchement de ces marais, cette fois fructueuse, puis sur le plan cadastral de 1835. Elle appartient alors à Jacques Eugène de Grimouard (1801-1861), marié depuis 1831 avec Thérèse Adélaïde Savary de l'Épineray. Il fait agrandir la ferme en 1848.

Période(s) principale(s) : 1^{er} quart 19^e siècle (?)

Description

De l'ancienne ferme de Cibule, il reste les vestiges d'une dépendance, sans doute une grange-étable. Ils prennent place en arrière, au nord-ouest, de la digue qui les séparent de la rivière de la Vieille Autise.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moellon

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85 ; 3 E 40/3-3. 1672, 13 novembre : acte de renonciation par Henri Cibul, de L'Hermenault, à la prétention qu'il peut avoir sur le marais de la Chatte ou Taucheron, situé près de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée ; 3 E 40/3-3. **1672, 13 novembre : acte de renonciation par Henri Cibul, de L'Hermenault, à la prétention qu'il peut avoir sur le marais de la Chatte ou Taucheron, situé près de Maillé.**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 1460 à 1465, 3578, 3579 (complétés par les registres conservés en mairie). **1836-1914 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Maillé.**
- **AD85 ; S 729. S 729. 1814-1872 : dessèchement des marais de Cibule et Civray à Maillé, affaire du canal du pont des Douves, creusement des rigoles d'Aziré, de la Garette, et de Coulon à Damvix ou rigole de la Rive droite.**
Archives départementales de la Vendée ; S 729. **1814-1872 : dessèchement des marais de Cibule et Civray à Maillé, affaire du canal du pont des Douves, creusement des rigoles d'Aziré, de la Garette, et de Coulon à Damvix ou rigole de la Rive droite.**

Documents figurés

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

Illustrations



Cibule sur le plan cadastral de 1835.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218500066NUCA



Les ruines vues depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500956NUCA



Les ruines vues depuis le sud.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500957NUCA



Les ruines vues depuis le sud-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500965NUCA



Détail de l'élévation est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500958NUCA



Les ruines vues depuis l'est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500959NUCA



Les vestiges, à l'arrière-
plan, en arrière de la digue
de Cibulle, vus depuis le sud.

Phot. Yannis Suire

IVR52_20218500968NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Maillé : présentation de la commune (IA85002444) Pays de la Loire, Vendée, Maillé

Maisons, fermes : l'habitat à Maillé (IA85002445) Pays de la Loire, Vendée, Maillé

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Cibule sur le plan cadastral de 1835.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

IVR52_20218500066NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les ruines vues depuis l'ouest.

IVR52_20218500956NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les ruines vues depuis le sud.

IVR52_20218500957NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les ruines vues depuis le sud-est.

IVR52_20218500965NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'élévation est.

IVR52_20218500958NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les ruines vues depuis l'est.

IVR52_20218500959NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les vestiges, à l'arrière-plan, en arrière de la digue de Cibulle, vus depuis le sud.

IVR52_20218500968NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation